



Forum: Les logiciels payants en giveaway

Topic: WinX DVD Ripper Platinum gratuit

Subject: Re: WinX DVD Ripper Platinum gratuit.

Publié par: Garuda-3366

Contribution le : 21/11/2016 22:00:17

Citation :

micHEL_91 a écrit:

C'est pas beau de pousser les gens au piratage

J'ai la faiblesse de croire que cette remarque laconique était une forme d'humour !...

Mais pour les visiteurs du forum de Gratilog qui seraient susceptibles de ne pas complètement en percevoir le caractère facétieux, je pense utile de préciser qu'il n'est nullement question ici d'inciter qui que ce soit à "pirater" des DVD commerciaux mais à permettre à son acquéreur légal d'en faire une version vidéo lisible sur un autre appareil dépourvu de lecteur de DVD (tablette, smartphone, notebook sans lecteur physique, etc.) et ce, pour son usage personnel (cercle familial compris). On peut aussi faire une copie pour éviter d'endommager le support original.

Je m'autorise d'ailleurs à rappeler que la copie privée est un droit (articles L. 122-5 et L. 311-1 du code de la propriété intellectuelle) constituant une exception aux droits d'auteur dans notre pays. En tant que consommateurs français, l'exercice de ce droit a pour corollaire une taxe (de plus en plus élevée comparée aux autres barèmes européens) sur tous les supports numériques et appareils multimédia (Vidéogrammes, CD, DVD, Blu-ray, disques durs externes, clés USB, cartes mémoire, baladeurs numériques, etc.) que nous achetons, sans oublier les disques de Box Internet soumis aussi à redevance.

Alors, s'il n'est effectivement "***pas beau de pousser les gens au piratage***", ce que je m'interdis de faire, il n'est pas très moral non plus de taxer les consommateurs au prix fort d'une part pour qu'ils soient autorisés à exercer leur droit à la copie privée et, d'autre part, de mettre tout en oeuvre pour les empêcher d'effectuer ladite copie, en truffant les médias (CD, DVD, Blu-ray, etc.) achetés légalement de mesures techniques de protection par chiffrement ou de dispositifs anti-copie les plus tortueux !

Il serait bien utile que cette ambiguïté soit un jour définitivement levée en France et à l'échelon européen faute d'en espérer davantage au niveau intercontinental...